

Communiqué

17/05/2013

## Etat d'avancement des négociations avec la grande distribution

Suite à la table ronde « grande distribution » du 8 avril, où la problématique du lait de chèvre a été largement abordée, le président de la FNEC et le président de l'ANICAP avaient rencontré M. Amand, le médiateur des relations commerciales, le 15 avril dernier pour rappeler la demande des producteurs : une hausse de 50 € / 1000 L sur toute l'année 2013 que les transformateurs doivent obtenir dans les négociations avec la grande distribution (au-delà des hausses déjà effectuées par les entreprises en début d'année).

Le médiateur avait rappelé tout le soutien que le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, apporte à la filière caprine et avait assuré que la filière caprine serait prise en compte. La FNEC avait insisté sur l'obligation de réussir pour la filière caprine : aujourd'hui, transformateurs et distributeurs sont tous conscients de l'urgence de revaloriser le prix du lait de chèvre aux producteurs pour éviter l'effondrement de la production en France.

Dans son communiqué du 15 mai, dédié au lait de vache, le médiateur des relations commerciales fait mention du lait de chèvre et propose que *« les opérateurs concernés adoptent un dispositif similaire à l'égard des producteurs de lait de chèvre, également affectés par une conjoncture très difficile. La Médiation des relations commerciales agricoles énoncera prochainement les termes financiers de ce dispositif en tenant compte de la capacité contributive de chacun des intervenants dans cette filière. »*

La FNEC reste donc en contact très étroit avec le médiateur afin que cette hausse nécessaire de 50 € / 1000 L soit effective rapidement. *"Je suis confiant sur l'aboutissement de cette médiation"*, s'exprime Jacky Salingardes, le président de la FNEC.

\*\*\*